

Osons parler de l'IVG

Article rédigé par *Laetitia Pouliquen*, le 17 février 2012

Après les récentes prises de position du Président de la République sur le refus de la légalisation de l'euthanasie et du mariage de couple de même sexe, [1] la campagne pour l'élection présidentielle est l'occasion de reparler de la question tabou de l'IVG.

Un certain nombre de décisions du gouvernement actuel [2] a malmené le respect de la vie humaine depuis cinq ans ; cependant, c'est ce gouvernement qui a fait, pour la première fois depuis la Loi Veil, le constat honnête de l'échec des politiques contraceptives. Pour le politiquement correct le sujet douloureux de l'IVG demeure tabou. Nous aimerions que le débat soit à nouveau rendu possible à l'occasion du prochain quinquennat.

En 2011, le gouvernement Fillon a constaté, à l'appui de nombreux rapports [3], l'augmentation constante du nombre d'IVG : 222.1000 IVG en 2009 selon la DRESS [4]. Le taux d'IVG des femmes de 15 à 49 ans est de 15 pour mille, quand celui de l'Allemagne est de 6 pour mille. Plus spécifiquement, l'IVG chez les adolescentes voit son taux s'envoler de 22% de 2002 à 2006, où l'on dénombrait 14.078 IVG chez les moins de 17 ans... Enfin, avec plus de 80 % de la population féminine sous contraception chimique [5], comment ces Rapports expliquent-ils qu'encore 72% des Françaises qui subissent une IVG soient sous contraception [6] ? Leurs conclusions convergent : donner plus de liberté aux adolescents par un accès facilité, gratuit et sans contrôle parental à la contraception et une campagne d'information exposant une approche hygiéniste et menaçante de la relation sexuelle [7]. Quel manque de clairvoyance !

Il faut rouvrir le débat sur l'IVG sur les cinq axes:

Mener à bien des études scientifiques sur l'IVG

La France, toujours à la pointe de la recherche scientifique, n'a pas consacré une seule étude scientifique concernant les conséquences de l'IVG sur la santé mentale depuis 2004. En comparaison, la communauté internationale dont une étude danoise et une canadienne, parues récemment [8], se penche sérieusement sur l'incidence de l'IVG sur la santé mentale et la prévalence des troubles mentaux dans la population depuis plus de 30 ans. Redonnons aux scientifiques le goût de faire la lumière sur un domaine hautement controversé et objet de malaise, tant chez le personnel de santé que chez les jeunes filles, qui témoignent de leurs difficultés à surmonter cette épreuve. Donnons aux scientifiques les moyens de chercher et de se former à l'étude des troubles mentaux à la suite d'une IVG, décrit dans *Liberté Politique* [9].

Formation d'une mission parlementaire sur les conséquences démographiques et financières de l'IVG à l'instar du rapport Irlandais de 2011 [10].

Abandonner la politique de libération sexuelle et la prévention hygiéniste relayée par le ministère de la Santé et l'Education nationale

Remettons de l'espoir dans la vie des adolescents qui aspirent à parler d'amour, à comprendre la beauté de leur corps ordonné à l'amour et non à une liberté sexuelle sans limite.

Restaurer les parents dans leur autorité parentale de premiers éducateurs

Pour ce faire, il faudrait l'abrogation de l'article de loi permettant à une mineure d'obtenir une IVG sans obligation d'en référer à ses parents et d'obtenir gratuitement et anonymement la contraception et la pilule du lendemain. Si l'autorité du père et de la mère est déconsidérée au profit de l'école et du conformisme moral, combien plus inextricables seront les situations familiales! C'est la ruine de la cellule familiale.

Rétablir l'obligation de l'entretien pré et post IVG et informer sur les risques physiques et psychiques de l'IVG

Nous aimerions porter à l'attention de la population française le nombre croissant de situations de pressions à l'avortement exercées par le père de l'enfant et/ou l'entourage de la femme enceinte, observées sur le terrain. Aujourd'hui, du fait de la loi Neiertz de 1993 sur le délit d'entrave à l'IVG, personne n'ose plus donner à la femme le temps et les informations nécessaires pour mesurer sereinement et sans pression les conséquences de sa décision. En rétablissant l'entretien pré et post-IVG (rendus non obligatoires depuis la loi Aubry de Juillet 2001) et en ajoutant au dossier remis lors d'une demande d'IVG les informations concernant les risques physiques et psychiques encourus et les alternatives à l'avortement, la loi du 22 avril 2005 dite loi Léonetti sur le **consentement éclairé** serait enfin respectée.

Retrouvez tous nos articles de bioéthique de la présidentielle dans notre dossier :

[1] Interview du Président Sarkozy paru dans le *Figaro Magazine* le 11 février 2012 consacré aux "*valeurs pour la France*". Le Président affirme son opposition à l'euthanasie et au mariage de personnes de même sexe "*Aucun système ne peut fonctionner sans respect des institutions, des règles, de la famille*". Il ajoute qu'il refusera d' "*inscrire dans la loi une nouvelle définition de la famille*". Sur le sujet de l'euthanasie, Nicolas Sarkozy affirme que cette pratique "*risquerait de nous entraîner vers des débordements dangereux et contraires à notre conception de l'être humain*".

[2] Pass Contraception gratuit pour les lycéens, prescription de la contraception orale et du stérilet par les sages-femmes à qui les députés UMP ont tenté de faire pratiquer les IVG médicamenteuse, revalorisation du forfait IVG...

[3] Rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur l'évaluation des politiques de prévention des grossesses non désirées de février 2010 demandé par le ministère de la Santé + Rapport de la Délégation aux droits des femmes sur la contraception des mineures établi en mai 2011 par la députée UMP Bérengère Poletti+ Note du Centre d'analyse stratégique émis en juin 2011 sur le thème « Comment améliorer l'accès des jeunes à la contraception ? », demandé par votre secrétaire d'Etat à la jeunesse Jeannette Bougrab.

[4] DRESS ou Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques « Les interruptions volontaires de grossesse en 2008 et 2009 » juin 2011

[5] Baromètre santé 2010

[6] Op.cit. IGAS, Rapport 2010

[7] MST, Sida, cancer de l'utérus, grossesse sont autant de menaces contre lesquels se prémunir...

[8]* New England Journal of Medicine Jan 2012, “Induced First-Trimester Abortion and Risk of Mental Disorder”, Trine Munk-Olsen, PhD....

* The Canadian Journal of Psychiatry Avril 2012 ”Associations Between Abortion, Mental Disorders and Suicidal Behavior in a Nationally representative Sample”.

[9] Voir article Revue Liberté Politique n°54 « L’avortement en tant que problème de santé publique »

[10] PAPRI Patrick Carroll, December 2011 « Ireland’s Gain: The Demographic impact and Consequences for the Health of Women of the Abortion Laws in Ireland and Northern Ireland since 1968” Etude réalisée sur la base des données du Central Statistics Office Ireland et de l’Office of National Statistics (UK)